

mairie

Ychoux

Landes

Bulletin municipal



2010



Sommaire

Mot du Maire	1
Agenda	3 ^e de couverture
Associations ychouxoises	3 ^e de couverture

La vie communale

Situation financière	2
Forêt	3
Travaux réalisés	5
Projets 2010	6
Centre Communal d'Action Sociale	7
Repas des personnes âgées	7
Ouverture d'un accueil de loisirs	8
Établissement d'un plan communal de sauvegarde ...	8
Le conseil municipal des enfants	9
Fonds local d'aide aux jeunes en difficulté	9
La médiathèque	10
Manifestations culturelles	11
École maternelle	12
École élémentaire	12
École maternelle : fermeture d'une classe	12
État-Civil	13
Horaires d'ouverture de la déchetterie	24
Utilisation des containers	24
Distribution sacs ordures ménagères	24
Fichier redevance ordures ménagères	24
Éclairage public	24

La vie associative

Les As d'Ychoux	14
Secours catholique	14
F.N.A.T.H.	14
Comité des Fêtes	14
Les Loustics	15
Cercle de Yoga du Born	15
Tennis-Club	15
L'amicale des retraités d'Ychoux	16
FNACA	17
Expression Flamenca	17
Association Les pourpiers	17
Ychoux Expression Corporelle	18
Association de pêche et de pisciculture	18
Sports Loisirs Ychousois	18
Petits Pas des Landes	19
La Boule des Pins	19
Budo club ychouxoise, Section Aïkido	20
Budo club ychouxoise, Section Taiji Quan	21
Cyclo-club	21
Les copains d'abord	21
Ychoux Olympique Rugby	22
Ychoux Handball Club	23

Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :

www.mairie-ychoux.com

Comité rédactionnel
Mairie d'Ychoux

Maquette et infographiste
Compo-Méca sarl – 64990 Mouguerre





Le mot du Maire

Ychouxoises, Ychouxois,

Au moment d'écrire ces quelques lignes, qui devraient résumer les importantes actions menées en 2010 pour atténuer les lourdes pertes financières provoquées par la tempête KLAUS et qui ne seront que partiellement compensées par l'État, je ne peux m'empêcher de penser à celui qui, hier encore, était depuis 1989 mon 1^{er} adjoint.

Je veux bien entendu parler de Guy ROUMEGOUS qui, après avoir livré un ultime et vain combat contre une maladie implacable, vient de nous quitter. Que son esprit de tolérance, son humanisme, son dévouement à la cause publique puissent servir d'exemple et perdurer pour maintenir, au-delà des différences bien naturelles qui nous séparent, une unité morale.

Voilà chères concitoyennes, chers concitoyens, tous les espoirs que je fonde à l'instant où avec tous mes collègues du Conseil Municipal et du C.C.A.S, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour l'année 2011.

Le Maire,
Marc DUCOM.



*Bonne et heureuse
année 2011*





Situation financière

Comptes administratifs 2009

Le budget principal fait ressortir un résultat global cumulé de 447 049,58 €.

Le budget de la forêt fait ressortir un résultat global cumulé de 103 363,42 €.

Budgets primitifs 2010

Le budget principal, prenant en compte dans sa section de fonctionnement de nombreux travaux d'entretien, s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement recettes-dépenses : 1 964 259 €.
- Section d'investissement recettes-dépenses : 938 244 €.

Le budget forêt s'équilibre :

- Section de fonctionnement recettes-dépenses : 243 124 €.
- Section d'investissement recettes-dépenses : 6 270 €.

À noter qu'en accord avec l'Association des Maires, le budget forêt avait été équilibré avec l'inscription d'une subvention de 86 032 €, promise par écrit au Président des Communes Forestières par le chef de Cabinet de Monsieur le Président de la République ; subvention jugée insincère par Monsieur le Préfet, du fait qu'elle n'avait pas été notifiée à ses services.

Cela a valu à 62 communes forestières l'intervention de la Cour des Comptes qui leur a demandé de supprimer le montant de cette subvention des recettes envisagées et donc de réduire d'autant les dépenses prévues.

Aujourd'hui, grâce à la persévérance de l'Association des Maires, de l'Association des Communes Forestières, avec l'appui et l'intervention de tous nos Parlementaires et de Monsieur le Préfet, nous venons d'apprendre :

- qu'en 2010, 51 communes sinistrées par la tempête bénéficieront d'une subvention globale de 500 000 € du Ministère de l'Intérieur (cela se traduirait pour nous, par une aide de 13 448 €),
- que pour les budgets 2011-2012-2013, 62 communes sinistrées devraient bénéficier d'une subvention globale d'un million d'euros par an pendant trois ans.

Inutile de vous préciser qu'avant d'inscrire l'aide qui reviendrait à notre commune, nous attendrons sa notification !

Rappelons que les demandes des communes sinistrées étaient de 3 millions d'euros par an, pendant 5 ans.

Taux d'imposition

Chacun de vous comprendra que, dans la mesure où les recettes de bois sont devenues aléatoires, elles ne peuvent plus servir autant que par le passé de variable d'ajustement à l'équilibre budgétaire.

En conséquence, si nous ne voulons pas régresser, pour assurer la couverture des frais financiers engendrés par les investissements, en attendant que les recettes de substitution (expliquées dans la partie Forêt) se concrétisent, la Municipalité n'a pas d'autre solution que d'augmenter la pression fiscale qui, précisons-le, est l'une des moins élevées des communes de même importance du département.

C'est ce que nous avons fait, en augmentant pour la deuxième fois consécutive, de façon modérée, les taux d'imposition :

- le taux de la taxe d'habitation est passé de 11,92 à 12,28,
- celui du foncier bâti est passé de 14,32 à 14,75,
- celui du foncier non bâti est passé de 27,51 à 28,34, soit une augmentation globale de 3 %.

Dans le même temps, chacun de vous a pu remarquer que nous n'avons pas augmenté le prix des services à la personne basé sur la solidarité des générations, que nous n'avons pas diminué le montant des subventions, que nous avons dû assurer, sur une durée d'un mois, les frais financiers générés par l'ouverture d'un centre de loisirs.





Forêt

Que dire de plus aux propos relatés l'an passé, sinon que nos prévisions se seraient avérées exactes, si en plus des dégâts occasionnés par la tempête, n'étaient pas venus s'ajouter à la fin de cet été d'importantes attaques d'insectes (des scolytes) qui nous ont obligés à programmer :

- un nettoyage sur 700 hectares,
- une reconstitution sur 600 hectares (soit une recherche d'environ deux millions d'euros d'aide financière),
- l'établissement avant la fin de l'année d'un plan d'aménagement que doit approuver le Ministre de l'Agriculture,
- plus vite que prévu la vente et l'exploitation de 193 hectares de boisements.

Comment bénéficier d'aides financières pour nettoyer et reconstituer notre patrimoine SANS ARRÊTER LES INVESTISSEMENTS et SANS FAIRE APPEL à une hausse excessive des taux d'imposition ?

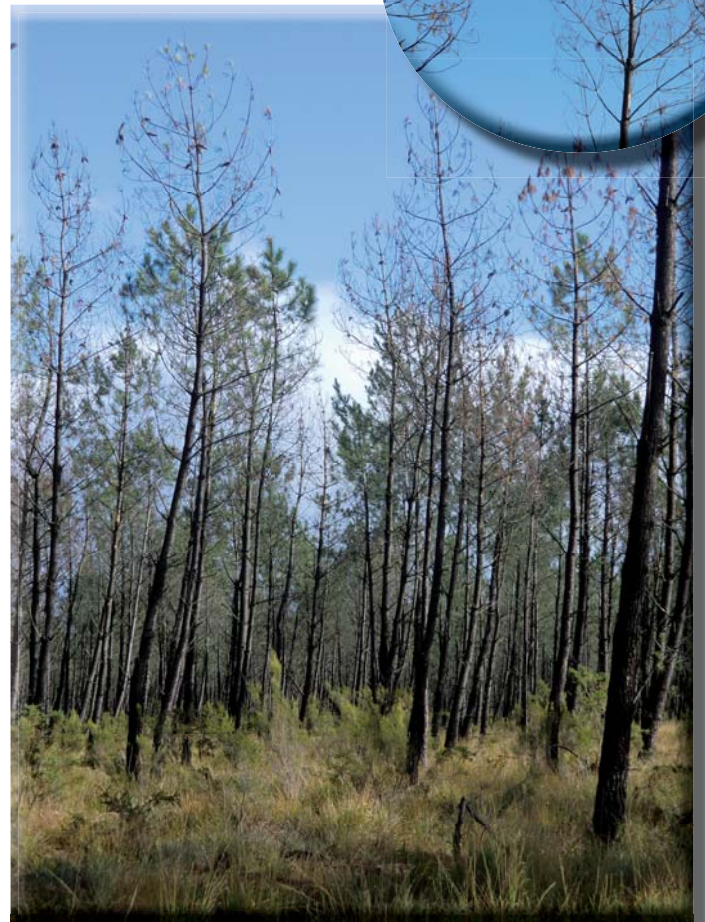
Comment assurer un relais de production aux pertes de recettes forestières qui seront maximales dans une dizaine d'années, du fait de la disparition des boisements aujourd'hui âgés de 15 à 30 ans ?

Comment, en résumé, compenser les quelques 351 571 € de pertes d'exploitation annuelle que la tempête KLAUS a, en une seule journée, occasionnées ?

Telles sont en priorité les questions auxquelles nous nous sommes attachés à apporter des réponses concrètes.

Ainsi, sauf désengagement de l'État, nous pouvons aujourd'hui vous assurer, qu'en ayant pris la décision de faire bénéficier 779,35 hectares supplémentaires aux 620,61 hectares déjà sous régime forestier, nous avons mis toutes les chances de notre côté pour obtenir ces aides précitées.

Pins attaqués par les scolytes



Que signifie « adhérer au Régime Forestier » ?

- 1) Adhérer aux règles qui régissent le code forestier : ce sont des règles de protection contre les aliénations, les défrichements abusifs, les dégradations, les sur-exploitations, les abus de jouissance
- 2) Préserver à long terme le patrimoine forestier et les intérêts des générations futures dans le cadre d'une gestion durable garantie par l'Office National des Forêts, qui est chargé en étroite concertation avec la Municipalité d'assumer la gestion
- 3) Donner une priorité d'accès aux aides publiques pour réaliser d'importants travaux d'investissements.



Monsieur le Ministre de l'Agriculture vient de préciser qu'aucune aide pour le nettoyage et la reconstitution ne sera accordée aux communes qui n'ont pas adhéré au régime forestier. Cette « épine enlevée du pied », nous avons en parallèle mis toute notre énergie à expliquer aux uns et aux autres que, sans un relais de production pouvant provenir de l'installation de panneaux solaires au sol, les communes forestières durement touchées par la tempête courraient soit à la catastrophe économique en n'ayant plus de revenus, soit écologique, en ne reboisant pas.

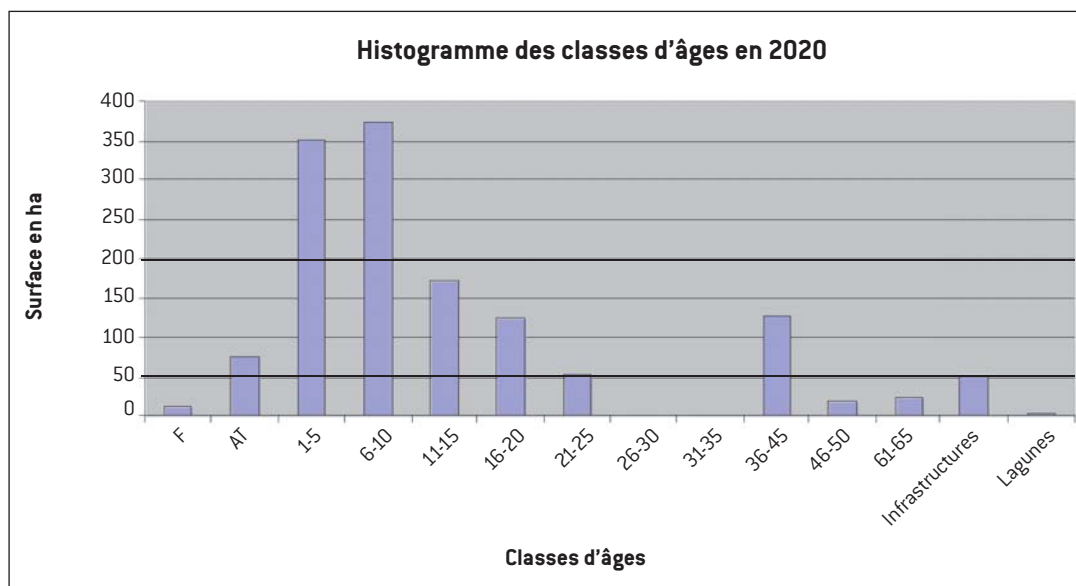
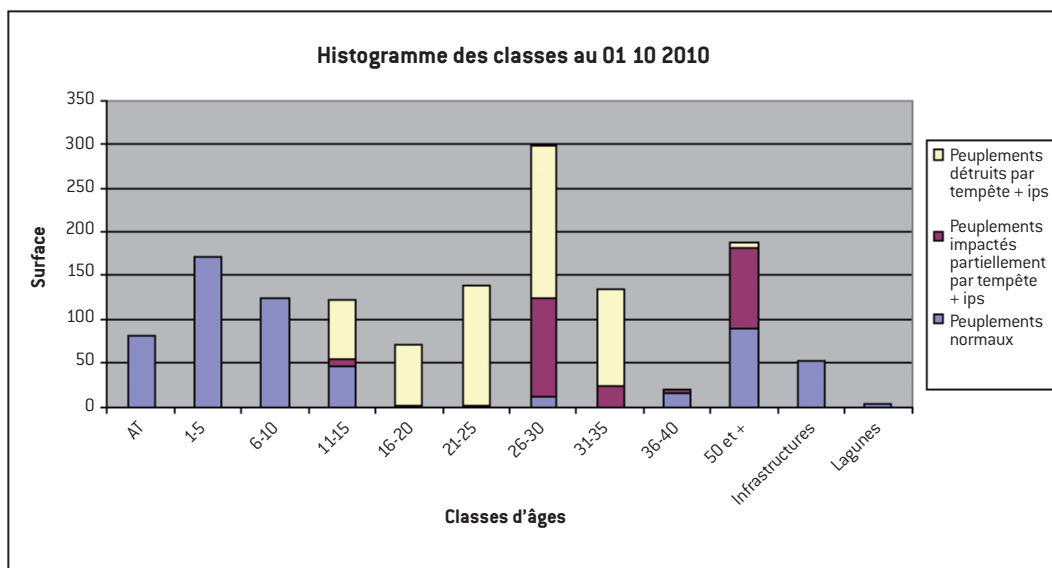
Le message a-t-il été entendu par les plus hautes instances départementales et nationales ? Toujours est-il qu'à ce jour EDF Energies Nouvelles vient de déposer un dossier de centrale photovoltaïque qui concerne 163 ha de propriété communale.

Cela nous a amenés à procéder à une révision simplifiée du P.L.U. pour respecter les règles d'urbanisme relatives à de telles installations et à formuler une demande d'autorisation de défrichement.

Fin 2011, nous saurons si nos efforts de persuasion prodigués auprès de tous les services concernés ont été couronnés de succès ou si, pour telle ou telle raison, le projet convoité par de nombreuses communes a reçu un avis défavorable.

Enfin, pour remplir les conditions d'octroi des subventions, nous avons établi avec les services spécialisés de l'O.N.F. le plan simple de gestion, qui est en cours d'approbation au Ministère de l'Agriculture.

De ce plan, nous avons extrait les histogrammes de classes d'âge qui confirment que la situation 2010 décrite est bien réelle.





Travaux réalisés

Bâtiments

- **École primaire** : Rénovation totale de deux classes et de la bibliothèque.
- Rénovation de la **maison sise côté Sud du CD43 à l'ouest de l'école maternelle**.
- **Médiathèque** : Révision des bandeaux, dalles et peintures extérieures du bâtiment.

• **Salle des fêtes** : Des fissures au-dessus du fronton ne permettant plus d'assurer l'étanchéité de la façade, il a été décidé sans plus tarder de solutionner ce problème et par voie de conséquence de repeindre la partie concernée par ces travaux.

Afin de permettre au Comité des fêtes de ranger une partie de son matériel dans



Salle des fêtes

les deux pièces adjacentes au balcon, une mise aux normes électriques a été réalisée.

Inauguration

Vendredi 26 novembre 2010, la Municipalité a invité la population Ychouoise à l'inauguration du centre de santé, de la 4^e classe à l'école maternelle et de la salle polyvalente, à laquelle ont assisté Evence RICHARD, Préfet des Landes, Henri EMMA-NUELLI, Président du Conseil Général, et Alain VIDALIES, député.



École Maternelle



Centre de santé



Salle Polyvalente



Voirie

Dans le cadre de la Communauté de Communes des Grands Lacs, avec l'apport de 80 % de subventions provenant de fonds Européens, nous avons procédé à d'importants travaux d'entretien de voies communales dégradées par d'intensifs transports de bois de tempête : route de Malet, route de Janoy, poutres de rives sur la route de Licaougas, pont de Licaougas surplombant la voie SNCF.

SIAEP

Courant 2009, nous avons réalisé le renforcement du réseau de la rue Maurice-Martin jusqu'à hauteur de la rue des Acaacias tout le long du CD43.

Deux autres tranches étaient prévues en 2010 et 2011 pour poursuivre ces travaux jusqu'à la sortie Ouest de notre commune. Pour diverses raisons, elles ont été regroupées en une seule, qui sera réalisée en 2011.

SYDEC

Rénovation de l'éclairage public et enfouissement des lignes téléphoniques :

- Avenue des Chardonnerets (photo),
- Rues des Pâquerettes, des Ajoncs, des Églantines, des Peupliers et des Violettes.





Projets 2011

Volontairement nous ne développerons pas le projet photovoltaïque sur lequel nous fondons tous nos espoirs pour retrouver notre capacité d'investissement d'avant la tempête KLAUS.

Nous croisons les doigts pour qu'il soit accepté par l'administration de tutelle.

Notons qu'au préalable le dossier fera l'objet de deux enquêtes d'utilité publique et pourra être consulté en Mairie.

Bâtiments

En essayant d'obtenir des aides nous procéderons à :

- la rénovation d'une dernière classe à l'école primaire,
- la mise en sécurité et l'équipement du balcon de la salle des fêtes,
- la rénovation des peintures extérieures de ce même bâtiment ainsi que du Parc de Caze.

Voirie

Dans le cadre de la Communauté de Communes des Grands Lacs, avec des aides du Conseil Général et du Conseil Régional, le parking programmé à proximité de la gare SNCF sera réalisé.

Avec l'aide des services techniques de la Communauté de Communes :

- nous finaliserons le plan d'aménagement de la traversée d'Ychoux tout le long du CD43,
- nous programmerons suivant les derniers critères d'attribution d'aides qui ne cessent d'évoluer, la réalisation de pistes cyclables qui s'intégreront dans un schéma de desserte, qui devra, en plus de la sécurité, prendre en compte la possibilité de développer le tourisme.

Ainsi seront déposés les dossiers relatifs à la piste qui sera emmenagée tout le long du CD43 côté sud dans la traversée d'Ychoux, mais aussi à la piste qui reliera Marquèze – Labouheyre – Lüe – la gare d'Ychoux en passant par l'avenue des Chardonnerets pour rejoindre la piste sise rue Chambrelent.

Permanence des élus

RAPPEL

Les adjoints tiennent une permanence mensuelle le deuxième samedi de chaque mois de 10 heures à 12 heures en Mairie.

Vous pourrez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.

SYDEC

Dans le cadre d'un programme triennal, il a été demandé au Sydec de prévoir la rénovation de l'éclairage public et l'enfouissement des lignes aériennes situées rues Maurice-Martin – Lamartine – du Vieux Bourg – des Acacias – des Fontaines.

Courant 2011, le SYDEC et E.R.D.F devraient enfouir toutes les lignes aériennes des quartiers Pariot – Bertrand.

Une ligne Haute Tension, qui longe la piste cyclable, sera enfouie au moins jusqu'à la limite des communes Ychoux et Parentis, ce qui sécurisera encore plus notre commune en cas de tempête.

Maison d'accueil pour personnes âgées

La politique du Conseil Général ne permettant pas, pour l'instant, aux investisseurs privés d'obtenir le moindre agrément pour réaliser de tels projets, la Municipalité n'a pu donner suite à celui qui visait à rassembler dans une même résidence des auxiliaires de vie et des personnes âgées.

Création d'un lotissement communal

Après nous être assurés que les infrastructures en place permettraient sa création, courant 2011 une vingtaine de lots d'une surface moyenne de 700 m² seront viabilisés et mis en vente sur le terrain communal situé à l'est du lotissement le Hameau des Pins. Les lots seront en priorité réservés à des primo-accédants.

Réunions publiques

Dans le courant du second trimestre 2011, nous effectuerons des réunions publiques qui vous permettront de prendre connaissance de l'avancée des projets et d'émettre vos suggestions.

Recensement de la population

Permettez-nous de vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.

Comme prévu, le recensement réalisé se traduit par une forte hausse démographique.

La population recensée en 2005 était de 1 655 habitants.

En 2010, nous passons à **2 020 habitants**, soit une augmentation de 22 %.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est en charge de l'action sociale pour la commune.

Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

- **Instruction des dossiers** (A.P.A, logement social, prestations Personnes Handicapées).
- **Liaison avec les institutions publiques** (assistante sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Maison Landaise des Personnes Handicapées, Mission locale).
- **Aide alimentaire** : la banque alimentaire distribue deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui établira la demande d'aide.
- **Aide aux personnes en difficulté** : un secours financier peut être apporté par le CCAS (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance des ordures ménagères) selon des critères de revenus. La demande, adressée à Monsieur le Maire, doit être accompagnée du dernier avis d'imposition de tous les membres du foyer.
- **Fonds local d'aide aux jeunes** : la mission locale accueille, informe, soutient les projets des jeunes de 16 à 25 ans. Permanence au Centre Administratif de Parentis-en-Born (05 58 82 73 28).
- **Téléalarme** : ce service permet de prévenir les secours (pompiers) à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile. Tarif location : 28,75 € par trimestre.
- **Portage du repas** : ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées.
Tarif : 6,70 € le repas. Les tickets sont en vente à la mairie. Le portage s'effectue le midi du lundi au vendredi.
- **Aide à domicile** : les prestations sont assurées par une structure intercommunale : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Si la prestation peut être prise en charge par l'APA, le dossier de la première demande sera instruit par le CCAS puis transmis au CIAS.
- **Colis de Noël** : le CCAS offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes en difficulté.



Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIAS du Born

10, rue Saint-Barthélémy
40161 PARENTIS-EN-BORN

Tél. : 05 58 82 18 24

courriel : ciasduborn@orange-business.fr

Horaires d'ouverture des bureaux au public :

Lundi, mardi, jeudi, et vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Le service d'aide à domicile intervient sur les communes suivantes :

Gastes, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet, Ychoux.

Missions

- Maintien de la personne âgée ou handicapée à son domicile,
- Préservation, restauration et stimulation à l'autonomie,
- Accompagnement pour les activités de la vie quotidienne, entretien du logement et du linge,
- Accompagnement dans les actes essentiels de la vie : aide au repas, à la toilette, à l'habillage, aux déplacements.

Prestations de 8 heures à 20 h 30

Aide-ménagère

Garde de jour

Auxiliaire de vie 7 jours/7 jours

Service mandataire

- Répond à une demande de certains usagers n'ayant pas de prise en charge,
- Permet d'assurer la garde de nuit.

Repas des personnes âgées

Le repas annuel aura lieu à la Salle des Fêtes le mercredi 02 mars 2011.

Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 65 ans (en 2010) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.



Ouverture d'un accueil de loisirs



La compétence Petite Enfance n'étant pas prise au sein de la Communauté de Communes des Grands Lacs, la Municipalité, comme promis, a ouvert après une étude des besoins, un accueil de loisirs durant le mois de juillet 2010. Pour cette première année, l'accueil de loisirs a été ouvert dans les locaux de l'école maternelle et de la garderie, réaménagés à cet effet.

Une quarantaine d'enfants de 3 à 12 ans se sont retrouvés chaque semaine dans un seul but : vivre un temps de loisirs et de vacances en découvrant de nouvelles activités. Les 8 animateurs

étaient encadrés par la directrice Laure GUINOARD.

L'équipe pédagogique a mis tout en œuvre pour proposer des occupations ludiques et adaptées aux différents âges.

Des thèmes différents étaient proposés chaque semaine :

- découverte de l'environnement (jeux de piste, pêche, visite de la caserne des Pompiers),
- semaine sportive ou aquatique (vélo, multisports au stade, piscine).

Tout cela entremêlé de pique-nique, sortie à la médiathèque, confection d'objets, préparation de gâteaux.

Pour finir, les enfants emportaient en souvenir leur petit journal de bord de la semaine qu'ils avaient eux-mêmes rédigé en coopération avec l'équipe.

« Ce fut un été rempli d'amusement, d'enrichissement et de moments de partage... »

la Directrice

Tarif de l'Accueil de loisirs d'Ychoux pour le mois de juillet : 15€ par jour en 2010.

Pour les autres périodes de vacances scolaires : pour toute fréquentation d'un

accueil de loisirs extérieur à Ychoux, la prise en charge communale s'élève à 35 % du prix de journée.

La Municipalité a fait un effort conséquent pour que le prix soit abordable pour tous. La participation financière sur ce service ne nous permet pas, raisonnablement, d'envisager de l'étendre à d'autres périodes de l'année.



Établissement d'un plan communal de sauvegarde (P.C.S.)

À toute chose, malheur est salutaire...

La gestion de l'après tempête KLAUS ayant révélé au sein de nombreuses communes certaines lacunes en matière d'efficacité d'intervention, il en a résulté une prise de conscience collective au niveau de l'Association des Maires des Landes.

D'où l'idée d'aider les élus locaux à élaborer un P.C.S. en liaison avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Ce plan vise à organiser la mobilisation de tous les moyens communaux, en fonction des risques majeurs répertoriés sur le territoire communal.

Outre le risque tempête qui concerne les 331 communes landaises, outre la forêt qui recouvre 76 % du territoire communal et génère un risque d'incendie, à Ychoux ont été pris en compte les risques liés aux transports routiers et ferroviaires.

L'activité industrielle de l'usine Agralia, site classé Seveso seuil bas, a été aussi répertoriée dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) joint à ce bulletin.

Des actions pour venir au secours de la population sont désormais inscrites dans ce P.C.S., avec l'ouverture d'un poste de commandement communal, avec une liste de référents, d'artisans et de commerçants qui pourraient être rapidement joints.

En espérant ne pas avoir à l'utiliser !



Signature du P.C.S., par Monsieur le Maire, en présence de Monsieur Gaujacq, Directeur de l'Association des Maires



Conseil Municipal
des enfants de la
ville d'Ychoux

Les 17 conseillers élus ont constitué trois commissions : « vivre ensemble », « sports et loisirs », « environnement et cadre de vie » et se sont réunis environ une fois par mois pour travailler sur différents projets. Ils les ont présentés en assemblée plénière le 3 juin à leurs aînés élus.

Deux projets ont été réalisés en 2010. Une journée ramassage des déchets dans la commune, en partenariat avec le SIVOM, a eu lieu le 19 juin. La deuxième action a été la collecte de fonds et de stylos en faveur de l'association « Aide Écoles Bénin » qui aide à la scolarisation d'enfants dans les villages du Bénin.

Et comme le dit Basile GBADJI du Bénin
« Nous, les enfants du Bénin, vous avons
dans le cœur et n'allons jamais vous oublier ».

La commission « sports et loisirs » a obtenu que l'on déplace des panneaux de basket sur le parking de l'école maternelle, ce qui a permis aux usagers de retrouver un terrain adapté.

De nouveaux projets sont en gestation : le portage de livres à domicile aux personnes ne pouvant se déplacer à la médiathèque, l'embellissement de la commune avec des plantations de fleurs ou d'arbres, l'implantation de panneaux décrivant les arbres à l'arboretum, et une nouvelle collecte pour l'association « Aide Écoles Bénin » avec des dons indispensables, tels que bicyclettes, chaussures et livres.

Ramassage
des déchets
par la population



Remise chèque à M^{me} Michon, présidente de l'association
« Aide Écoles Bénin »

Une concertation des jeunes de la Commune est en cours afin de permettre de faire le choix de l'aire de jeux de type skate-park ou city-park.

Toutes ces initiatives liées à la solidarité, à l'amélioration du cadre de vie et au respect de l'environnement, sont le fruit de raisonnement, de recherche d'informations, d'avis, de partage de compétences, de contacts, de dialogue, dans le respect des autres et de l'intérêt général.

Fonds local d'aide aux jeunes en difficulté des cantons de Mimizan et de Parentis-en-Born

Ce fonds, financé par le département et les communes, s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans en très grande difficulté, sans ressource ou avec des ressources très faibles (il est tenu compte des ressources de toutes les personnes qui vivent avec le jeune ainsi que des possibilités de soutien financier de ses parents, sauf s'il est en rupture familiale).

Les aides peuvent revêtir la forme de secours temporaire, d'une aide financière pour aider à la réalisation d'un projet d'insertion et d'actions d'accompagnement du jeune notamment pour lui permettre de bénéficier des différentes mesures d'aides à l'insertion sociale et professionnelle (aides transport, permis de conduire, formation...).

L'aide peut également être attribuée sous forme de prêts. Des aides au logement ou pour la prise en charge des impayés d'énergie peuvent enfin être servies.

La gestion administrative et financière de ce fonds est assurée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes de Mimizan.

CIAS de Mimizan

2, avenue de la Gare
40200 MIMIZAN

Tél. : 05 58 09 44 48



La médiathèque

Cette année, nous avons pu de nouveau proposer aux classes de primaire et de maternelle de nombreux thèmes développés sous forme d'expositions, de lecture ou de jeux. Les enfants ont abordé le racisme, les différences, le droit des enfants, sous forme ludique avec un jeu de l'oie géant, des dessins pour illustrer les droits et bien sûr le rappel des textes fondamentaux.



Un petit retour en 2009, avec l'exposition sur la Polynésie, qui nous a permis d'élaborer un projet d'écriture avec les enfants de CM1, sous forme de kamishibai. Les illustrations ont été réalisées en aquarelle par M^{me} Destom, que nous remercions chaleureusement de répondre présente à chacun de nos appels.

L'auteur pour la jeunesse Claude Ponti a été mis à l'honneur par une exposition et divers jeux (jeux des 7 familles, remettre l'histoire dans l'ordre etc.). Les enfants ont beaucoup apprécié cet auteur/illustrateur, très inventif, très imaginaire et parfois même un peu déroutant par son excentrisme et sa folie des personnages... En parallèle, nous avons également présenté la très célèbre collection des « aventures de Tintin » du créateur Hergé.

« Le jardin dans tous ses états », thème abordé avec les maternelles et les primaires : trois intervenants sont venus animer des ateliers. Nous avons reçu l'horticultrice Céline Ducous, la paysagiste Audrey Cugnière et le jardinier Michel, qui est un passionné des iris, dont il crée des hybrides...

Deuxième intervention de l'association « O fil du vent », pour animer une après-midi récréative, dénommée LE LABYRINTHE DES ARTS, sous forme de jeux géants, de création de marottes, d'ombres chinoises, de peintures sur tissu. Manifestation réussie : beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents nous ont demandé si nous pensions renouveler cette expérience...

Dans le même état d'esprit, nous avons invité « Jean Loustic », conteur de l'association Théâtre des 4 Vents. Il nous a fait redécouvrir des contes traditionnels russes, comme Vasilissa, Princesse grenouille... et bien sûr Babayaga. Frissons garantis chez les plus jeunes. La qualité de l'écoute était là, nous nous sommes laissés emporter par la voix profonde du conteur. La séance a été suivie d'un petit jeu avec les enfants, distribution de bonbons, gâteaux à la citrouille, coloquintes et morceaux de citrouille. Un vrai moment de plaisir partagé.





Itinéraire des mots

En 2010, le fantastique, le merveilleux, la féerie et le moyen âge ont été développés dans les médiathèques de notre réseau. Cette manifestation est toujours financée à hauteur de 50 % par le Conseil Régional. Nous avons proposé deux spectacles tout public, en incluant les scolaires. Pour les petits « La demoiselle à la licorne » de la compagnie Perlimpinpin, et pour les plus grands « La forêt enchantée » d'Édouard Brasey, conteur et auteur. Nous proposons dans la médiathèque une exposition sur les mêmes thématiques, avec de nombreux ouvrages mis à la disposition du public.

Diverses malles et expositions en 2011

- Moyen Âge
- La poésie (avec un projet d'un petit concours de poésie ouvert à tous et la venue de Philippe Granger de l'association Ré-création)
- Le western
- Livre animé
- L'espace
- Randonnées dans le Sud-Ouest
- Les loups
- Noël

Manifestations culturelles

Balade artistique en partenariat avec le CRABB :

Pour la soirée jazz du 9 mars, en première partie, le Sanguinet Jazz Band est venu en voisin. Puis, c'est le JAZZ CHAMBER ORCHESTRA qui nous a fait swinguer avec humour.



Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est de 6 euros pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans. Par nos achats, nous suivons l'actualité littéraire. En complément, nous avons un système de navette tous les quinze jours avec la Médiathèque des Landes, pour des livres que nous leur réservons suite à la demande de certains lecteurs. **N'hésitez plus et venez découvrir cet espace culturel, et qui sait vous serez peut-être surpris...**

Nous tenons enfin à remercier les bénévoles pour leur participation.

Nouveau : fermeture le soir à 18 h 30 au lieu de 18 heures

Horaire d'ouverture :

Lundi : 16 h - 18 h 30

Mercredi : 9 h 30-12 h et 15 h - 18 h 30

Samedi : 9 h 30 - 12 h

Le mardi : accueil des classes

Les scolaires ont été émerveillés par les marionnettes de cirque de la compagnie GIROVAGO E RONDELLA, une famille d'artistes italiens qui recréent avec leurs mains tout l'univers du cirque en miniature.



Fête de la science :

Pour la 3^e année consécutive, nous avons accueilli une conférence à caractère scientifique avec pour thème national « la biodiversité ».

M^{me} LACAZEDIEU nous a parlé passionnément de l'introduction du maïs sur notre continent et jusque dans les Landes, de son intérêt nutritionnel, de son poids dans l'économie locale et de son impact sur notre environnement.



École maternelle

L'année scolaire 2010-2011 a démarré sur les chapeaux de roue à l'école maternelle ! En effet, après la fermeture de classe de cet été chaud et ensoleillé, l'école est passée de quatre classes à trois classes... L'école accueille désormais les enfants de deux ans, sous réserve qu'ils remplissent les conditions nécessaires à leur intégration en classe de Toute Petite Section. Madame

Gauvain, la directrice, est remplacée pour une durée indéterminée par Monsieur Garanx, qui prend en charge la direction de l'école en plus de sa classe de TPS-PS (25 enfants). M^{me} Oronoz et M^{me} Ducout sont toujours à leur poste avec les niveaux respectifs suivants : PS-MS (25 enfants) et MS-GS (28 enfants) ; ce qui fait à ce jour un total de 78 enfants à l'école maternelle d'Ychoux.

Une nouvelle rentrée à l'école élémentaire d'Ychoux

Pour cette nouvelle rentrée scolaire en cette année 2010, l'école élémentaire consolide ses effectifs avec 160 élèves répartis en sept classes. Une nouvelle recrue a rejoint l'équipe enseignante. Mademoiselle METAYER, enseignante originaire de Gironde intègre l'établissement aux côtés de Mesdemoiselles DUBOURG, GOY, COLOSETTI, de Madame LECONTE et de Messieurs LARRE-LARROUY et GULLION. Habilitée en langue allemande, sa présence confirme une reconnaissance légitime de cet enseignement dispensé depuis plus de trois ans à l'école élémentaire d'Ychoux.

Une nouvelle rentrée, un nouveau projet d'école...

Le projet d'école, contrat qui lie les membres de l'équipe éducative, a pour finalité la réussite de tous les élèves. Rédigé pour les quatre prochaines années, il définit des objectifs concrets et quantifiés. Ses actions porteront en priorité sur la maîtrise de la langue française et des compétences scientifiques et mathématiques avec par exemple la mise en place de l'aide aux élèves en difficulté le soir après la classe. En outre les actions entreprises dans le précédent projet d'école notamment dans la maîtrise des techniques de l'informatique et de la communication avec le nouvel équipement informatique acquis en décembre 2009 seront poursuivies et prolongées.

Un conseil de délégués de classe actif...

Depuis maintenant deux ans, le conseil des délégués des élèves qui regroupe donc deux représentants élus de chaque classe soit au total quatorze élèves propose, consulte et élabore des actions visant à améliorer la vie de leurs camarades au sein de l'établissement. Des actions ont été menées dans le cadre de l'aménagement de la cour de récréation et de son règlement intérieur, de l'ouverture de la bibliothèque durant les récréations, de la proposition faite au Conseil municipal de donner un nom à leur école durant l'année scolaire 2009-2010.



L'équipe enseignante

École maternelle : fermeture d'une classe

Chacun de vous doit savoir que pour essayer de maintenir la 4^e classe que l'on nous a fortement incité à construire il y a à peine 2 ans, la Municipalité a été amenée à saisir courant juin, le Tribunal Administratif.

Notre défense s'est appuyée :

- sur le non-respect de la charte relative à l'organisation des services publics en milieu rural signée le 23 juin 2006 par le Premier Ministre et entre autre le Président de l'Association des Maires de France : « Deux ans avant, la collectivité doit être informée de la fermeture d'une classe » alors que deux ans avant on nous a demandé de construire !!
- sur la volonté délibérée de l'Éducation Nationale à ne pas vouloir que la commune comptabilise et inscrive les enfants de moins de 3 ans dans la prévision d'effectifs,
- sur la suppression d'un poste d'A.T.S.E.M. qui restera à la charge de la commune,
- sur l'utilisation anormale de l'argent public, qu'il a fallu dégager pour construire la classe au détriment d'autres besoins.

Peine et procès perdus, nous nous inclinons devant une décision de justice, qui aura le mérite de confirmer à tous les Maires du Département :

- qu'avec au moins autant d'élèves, voire plus qu'à la rentrée précédente, nous ne sommes pas à l'abri de voir un poste récemment ouvert, supprimé,
- que la charte n'est pas une loi mais un guide qu'utilise, semble-t-il, à sa guise l'Éducation Nationale pour ne pas ouvrir de nouvelles classes ou pour en fermer d'autres,
- que nous pouvons comptabiliser et inscrire les enfants de moins de 3 ans (2 ans révolus à la rentrée),
- que les dépenses d'investissement et de fonctionnement ne posent pas de problème à la Justice ni à l'Éducation Nationale dans la mesure où ce sont les communes qui payent.

Tel est le résultat d'une politique qui nous est imposée et qui, à notre avis, va à l'encontre de l'intérêt général.

École Maternelle : Rentrée 2009 : 4 classes : 79 élèves
Rentrée 2010 : 3 classes : 79 élèves
Dont 8 enfants de moins de 3 ans.



État-civil 2010

Carnet rose

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous 33 petits Ychouais et Ychouaises :

Naissances comprises entre le 28 novembre et le 31 décembre 2009

DUBOURG Aurélie
 HOUZET Nathan
 LABASSA-HIGELIN Tiago
 MOUNEYRES Zoé
 PERROU Noah
 PLASSIN Lizzie
 TEDESCO Cléo

Naissances comprises entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre 2010

ALVAREZ Luc
 AMICHE Ayah
 BESTAOUI Reda
 CAZÉ Paloma
 CHATENAY Elsa
 CHERICI Chiara
 COTHENET Kathleen
 COVILLERS Kaylia
 DANGLADE Kélya
 DARMAILLACQ Alice
 DESICY Mathis
 FREDON Léo

GAHOUACHI Zakaria
 HIS Edwinn
 JOACHIM Clément
 LAPASSOUZE Laura
 LECROAT Noémie
 LECROAT Alicia
 LORENTZ Axel
 LORILLOUX Anaïs
 LOUIS-ABALLONI Léo
 MARGARITI Nathan
 PATIN-AUBERT Timothée
 RENON-ROBERT Maylis
 VILARD Justin
 ZBAIR Sihem

Carnet blanc

Durant l'année 2010, nous avons eu le plaisir de célébrer 7 mariages :

BOUBAS Naim	&	ALEXANDRE DIT LAPERDRIX Solène
DASTUGUE Bernard	&	WEX DIT GUÉRETTE Catherine
DUPOUY Thierry	&	PATARIN Sylvie
LACFOURNIER Rémi	&	MAGHE Élodie
NIZRANE Adil	&	BOUAAZZA Nassiba
POURRIE Serge	&	PINA Helena
SESMA Julien	&	GUILLOU Gwladys

Décès

Durant l'année 2010, nous avons eu la douleur d'enregistrer 20 décès :

Décès compris entre le 28 novembre et le 31 décembre 2009

GUYON Colette
 GRATON Marie-Madeleine
 PAYENNEVILLE Gisèle

Décès compris entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre 2010

AGUESSE Philippe

ANCELLE Léone
 BERGER Sylvain
 BIDALLIER Juliette
 BORDESSOULLES Henri
 CAPARROS SALAS Pilar
 CHEVROT René
 DA CUNHA Joaquim
 DUVERGER Léo
 ESCAMEZ Daniel

GABORIEAU Germaine
 GONCALVÉS Édouard
 JOZELON Hervé
 KRUMPFER Ernst
 LEROUX Louis
 MARTINET Annie
 MENIL Pierre
 ROUMEGOUS Guy



Les As d'Ychoux



L'année 2010 a été l'année de la confirmation pour les as d'Ychoux. Confirmation au niveau de l'augmentation des membres inscrits [62 membres]. Confirmation de la qualité de nos tournois organisés à la salle des fêtes d'Ychoux [2 tournois à plus de 100 joueurs dont celui du 11 novembre avec 144 joueurs venus de tout le Sud-Ouest]. Confirmation que le club est reconnu au niveau national avec un partenariat signé avec poker stars. Nous espérons que l'année 2011 sera une suite logique à notre progression. Je vous rappelle que nous jouons tous les vendredis soirs au parc de Caze.

Le bureau et moi-même en profitons pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011.

Le Président, Pierre ECHANIZ.

Secours catholique

Au seuil de cette nouvelle année le Secours Catholique a besoin de vous tous, pour nous permettre d'aider les personnes en difficulté près de chez nous : vêtements en bon état lorsque vous triez vos armoires, draps, couvertures, vaisselle.

Les dons alimentaires sont aussi les bienvenus, comme le fait si bien le club des retraités d'YCHOUX depuis de nombreuses années.

Nous rappelons aussi à ceux qui peuvent tricoter des carrés de laine de 15/15 cm au point mousse qu'ils serviront aux malades de Lourdes. Merci à tous.

Meilleurs vœux pour 2011.

Comité des Fêtes

Durant toute cette année 2010, plusieurs manifestations et fêtes ont été organisées dans de magnifiques cadres – le lac des forges, la salle des fêtes – et présentées au public ychouais et tout particulièrement à tous ceux qui n'ont pas eu la chance de quitter notre belle commune pendant la période estivale.

L'ambition du Comité des Fêtes d'Ychoux est et sera toujours de satisfaire un large public local et touristique en lui proposant des spectacles et des animations variés :

- concert,
- projection de film,
- vide-grenier,
- soirée cabaret.

Pour faire vivre la fête, les dirigeants du Comité des fêtes se mobilisent dévoilant générosité, solidarité, persévérance. Sans l'aide et le soutien des bénévoles du Comité des fêtes qui ont décidé chaque année de consacrer et de donner beaucoup de leur temps, ces fêtes ne pourraient avoir lieu. Je tiens à les remercier car c'est grâce à eux que les fêtes et les animations de qualité sont présentes sur notre commune. Seule l'envie de se rencontrer, de passer de bons moments conviviaux, sans arrière pensée, nous anime.

Nos remerciements s'adressent aussi à la générosité de la municipalité d'Ychoux par ses subventions qui nous font vivre, aux services de la commune et aux commerçants qui nous ont apporté leur aide et leur concours puis à tous les Ychouais et Ychouaises par leur présence constante et leur chaleureux soutien.

F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
1052, rue de la Ferme-Carboué • 40000 Mont-de-Marsan

05 58 75 17 05

Section locale de Ychoux / Liposthey

Un accidenté de la vie est d'abord un citoyen.

Parce que cette vérité n'est pas toujours reconnue, la FNATH, association des accidentés de la vie conseille, accompagne et défend celles et ceux frappés par l'accident, la maladie ou le handicap.

Depuis sa création, la FNATH a contribué à toutes les avancées législatives en matière d'insertion des accidentés de la vie. Son action militante est menée au plus haut niveau, auprès des parlementaires et des gouvernements.

Soutien social et juridique, conseil et défense pour une indemnisation, accompagnement pour une démarche administrative ou une réinsertion professionnelle et sociale, sont les services que la FNATH procure à ses adhérents.

Créée en 1921, depuis des décennies la FNATH a remporté de belles victoires pour les accidentés de la vie, grâce à un combat de tous les instants.

La section d'Ychoux / Liposthey est à votre écoute, et vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2011.

Le Président, Victor LOURTIES.

**Personnes à contacter : Évelyne LAPASSOUE 06 73 31 16 72
Victor LOURTIES 06 82 85 79 67**

Cependant, nous nous devons d'honorer plus particulièrement la mémoire de nos deux compagnons de route qui nous ont quittés cette année et qui ont par leur engagement, par leur aide, su accompagner la création et la longue vie de ce comité: Henri Bordessoulles et Guy Roumegous.

En cette année 2010 encore inachevée, **le Comité des Fêtes tient à la conclure par une grande soirée de réveillon le 31 décembre 2010 à la salle des fêtes d'Ychoux.** *En espérant vous retrouver nombreux pour célébrer ensemble le passage à la nouvelle année, je tiens à vous souhaiter ainsi que tous les membres du Comité, une très bonne année 2011.*

Le Président, Fabrice Lapassouze.

À savoir

Particulièrement soucieux de la sécurité de nos fêtes, le Comité des fêtes d'Ychoux entend respecter les nouvelles règles qui s'appliquent dans l'organisation de manifestations selon l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2010 :

- une charte de bonne conduite,
- présence d'un poste de secours et un point repos,
- respect des nouveaux horaires d'ouverture et de fermeture,
- délivrance de boisson sans alcool,
- vente et tarification des boissons alcoolisées soumises à des restrictions.



Les Loustics

Le bureau des Loustics a tiré sa révérence, non sans regret, mais nous accompagne, nous, les nouveaux membres afin de nous guider pour l'organisation des deux principales journées (carnaval et kermesse) pour l'année 2011. N'oubliez pas, sans vous on ne peut rien faire. Nous comptons sur toutes les personnes volontaires anciennes ou nouvelles afin de nous aider à faire vivre cette association.

Nos soirées sont les vôtres et celles de vos enfants, alors, on compte sur vous ! Nous tenons à remercier la municipalité, ainsi que les enseignants des écoles élémentaire et maternelle pour leurs aides morales et financières.

Tous les membres se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année 2011.

Voici la composition du nouveau bureau des Loustics :

Présidente : Valérie PELLISSIER-FERRAND

Co-Président : Loïc FABREGUES

Co-Présidente : Valérie GALOPIN

Secrétaire : Fanny NACER-CARDONNE

Secrétaire Adjointe : Sophie VASLIN

Trésorière : Aude GUILLOT

Trésorière Adjointe : Sylvie BLANC

Membre du bureau : Patrice & Marie-Laure MERLE



Cercle de Yoga du Born

Le yoga, tel que nous le présentons les textes traditionnels du Hatha-Yoga, est ouvert à tous.

Il nous propose de nous réconcilier avec nous-mêmes, en associant le corps et l'esprit dans un même travail. La vie moderne, avec ses obligations, ses pressions, ses stress, ses ambitions purement matérielles, nous met hors de nous-mêmes, nous disperse, nous éclate, finissant par créer un profond malaise, un véritable mal-être.

Par la détente profonde, le corps se relâche et libère ses tensions, sa fatigue. La recherche de la qualité du souffle améliore la capacité respiratoire, accroît la vitalité, atténue les tensions nerveuses et psychologiques, favorise la concentration et le recentrage.

La vigilance constante développe progressivement l'état d'attention et permet de se sensibiliser peu à peu aux dimensions plus subtiles en nous, à l'Énergie.

C'est la simultanéité de la conscience du corps à travers les postures ou âsanas, de

la respiration et du mental qui fait du Yoga une discipline spécifique prenant en compte toutes les dimensions de l'être humain.

Les cours sont assurés par Irène CANGEMI, professeur formée 4 ans à l'École du Yoga de l'Énergie de Bordeaux et 6 ans à l'Académie du Yoga de l'Énergie Paris-Ile-de-France.

Horaires des séances : chaque lundi de 18 h 30 à 20 h 30, à la Salle du Budo d'Ychoux.

Le Cercle de Yoga du Born compte cette année 29 adhérents.

Tennis-club

Le tournoi du club a connu du 24/05/10 au 13/06/10 un beau succès avec 93 participants, nous noterons toutefois une baisse des engagements féminins.

En février, un tournoi homologué pour la Fédération française de tennis a été organisé pour les garçons de 11 et 12 ans.

Graine de champion ?...

Ketsia Pawliez, 9 ans, a été repérée par la Fédération Française de Tennis et bénéficie d'un entraînement particulier.

École de tennis

Entraînement : mercredi de 13 h 30 à 17 h 30 (en cas de pluie, les cours sont assurés à la salle polyvalente).

Éducateur : Monsieur Rivo RAJOHARISON

Madame Françoise ROGEE

Monsieur Nicolas DAVID

Stage vacances scolaires en partenariat avec les clubs de Pissos, Lüe, Parentis et Sanguinet.

Compétition : par équipe et individuelle (rencontres organisées par la ligue)

Adultes

Entraînement : samedi de 10 h 30 à 12 heures

Éducateur : Madame Paulina JACH

Compétition : par équipes (coupe d'hiver et coupe de printemps)



Manifestations 2011

Tournoi adulte : du 23/05/2011 au 12/06/2011

Loto : le 26 février 2011

Composition du bureau

À l'occasion de l'assemblée générale du 23 octobre 2010, Madame Françoise ROGEE a été élue présidente du tennis-club.

Contacts :

Club : 05 58 82 30 97

Françoise ROGEE : 06 79 22 83 55

Bernard DUBOIS : 06 87 19 40 82

Nous remercions tout particulièrement Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les services techniques pour leur engagement contribuant à la bonne marche du club.

La Présidente :
Françoise ROGEE.



L'amicale des retraités d'Ychoux



Retour dans le passé...

Une trentaine de retraités des Amicales d'Ychoux et de Parentis-en-Born sont partis le 24 juillet 2010, au matin, passer un week-end de détente et de rêve sur le site du Puy-du-Fou en Vendée. Ce parc d'attraction a été créé en 1989 par le Conseil Général de Vendée sous l'impulsion de Monsieur Philippe De Villiers. Cet endroit de 45 ha fourmille journalièrement de milliers de visiteurs avides de beaux spectacles d'antan de renommée internationale. C'est ainsi que l'on a pu assister, tout au long de ces deux journées, à nombre de spectacles tous aussi beaux les uns que les autres. Je vous invite à prendre connaissance de ces moments inoubliables dont je vous en énumère certains :

- **Les gladiateurs** : pendant une quarantaine de minutes, nous avons pu revivre les jeux du cirque romain, en costumes d'époque, dans le stadium gallo-romain.
- **Les Vikings** : Attention ! Ils approchent à bord de leurs drakkars pour attaquer le fort de l'An Mil.
- **Le bal des oiseaux fantômes** : pendant une demi-heure, nous avons pu rêver devant le fantastique ballet aérien des 120 rapaces passant et repassant au-dessus de nos têtes pour aller chercher leur nourriture dans les mains des fauconniers.
- **Le secret de la lance** : Grande fresque médiévale à grand spectacle entre magie et surnaturel.
- **Les Mousquetaires de Richelieu** : Aventure de cape et d'épée, mêlant ballets flamencos et prouesses équestres.
- **Le clou de ces deux journées** fût le grand spectacle nocturne. Plus de 15 000 spectateurs ont applaudi à tout rompre cette représentation, faite de sons et de lumières, dans laquelle se mêlaient, dans cette nuit enchantée, des centaines de figurants en costumes d'époque, ainsi qu'une cavalerie puissante montée par des cavaliers intrépides tenant dans leurs mains des oriflammes qui claquaient au vent de cette nuit féérique.



25 °C – pas de pluie – bonne ambiance.

Pierre TARIS.



Le mot du Président :

À votre disposition : 7 animations dans notre foyer, un voyage de plusieurs jours (France ou pays étrangers), 2 ou 3 sorties d'un jour, spectacles, 2 lotos, 4 thés dansants, 2 repas de l'amitié et 3 goûters dansants, de la marche, de la gymnastique douce pour nos anciens et de la rythmée pour tous les autres.

Retraités ou non, quel que soit votre âge, venez nous rejoindre, vous n'aurez aucun regret. Venez vous distraire. Soumettez-nous vos souhaits. Amenez-nous vos connaissances, votre savoir-faire. Vous échapperez à la monotonie, l'ennui et (ou) à la solitude.

- Renseignements et inscriptions, à notre foyer, ou par téléphone (05 58 82 36 61), les mercredis et vendredis de 14 à 16 heures, demander Rose ou le Président.
- Visitez (aussi) le site Internet : mairie-ychoux.com, rubriques « pratique », puis « agenda », « informations pratiques » pour le détail de nos activités et « festivités » pour le reste.



5^e jeux d'Aquitaine à Soustons :

Mesdames Gilberte Darracq, Nicole Garron, Angeline Bouvet, Monique Tixidre, Mado Prat, Évelyne Lussac, Annie Gabeau, Messieurs Jean-Claude Gabeau et Yves Bouvet ont représenté notre association à cette manifestation (disciplines : marche d'orientation, pétanque, cocktail de jeux, jeux traditionnels et ski sur herbe). Ils ont terminé, pour leur première participation, plus qu'honorablement, 13^e sur 32.

Cette année, deux de nos adhérentes ont reçu les Palmes du Bénévolat :

- Madame Rose Villeneuve (Palmes d'Argent) pour 22 ans de bénévolat (10 à la bibliothèque communale et 12 à notre club),
- Madame Raymonde Danckof (Palmes de Bronze) pour 14 ans pour le bien de notre amicale.

Le 27 novembre, devant une nombreuse assemblée, Monsieur le Maire a remis les distinctions aux deux récipiendaires, les a chaleureusement félicitées et citées en exemple.

Sincères félicitations et remerciements à ces adhérents et amis pour leur exploits, dévouement et temps passé, sans compter, au profit de l'association.

Pensée à méditer :

*Les vraies paroles ne sont point belles,
les belles paroles ne sont point vraies (Lao-Tseu).*

- Il n'y a de joie meilleure que la joie du cœur.
- Que chacun d'entre vous, soit heureux et sache apprécier le moment qui passe.

L'amicale vous souhaite une
Bonne année 2011
prospère et sereine

René DUBURCO.



Le Comité F.N.A.C.A. intercommunal regroupe les anciens combattants de PARENTIS, YCHOUX et GASTES ayant participé à la guerre d'Algérie ou aux combats de Tunisie ou du Maroc.

Une cinquantaine d'Ychouchois en font partie en tant « qu'adhérent » mais aussi en tant que « sympathisant ». Les nouveaux résidents désireux d'adhérer au Comité peuvent s'adresser au responsable local ou à l'un des membres du Conseil d'Administration indiqués ci-dessous.

Outre son action administrative relative à l'obtention de la Carte du Combattant ou du Titre de reconnaissance de la Nation, cette association organise chaque année, un voyage d'une journée, (cette année, une sortie au Pays des Gens de Garonne, le 19 mai) et un repas de l'amitié avec les autres associations patriotiques (une Paella le 12 juin).

L'assemblée générale annuelle se tient en octobre et à l'issue de celle-ci un repas rassemble adhérents et sympathisants. Lors de



Association Les pourpiers

Notre jeune association créée en août 2009 avait pour but initial d'organiser des sorties et des activités pour ses membres dépassant la vingtaine à ce jour. En constatant que le Téléthon n'allait pas être organisé en 2009, nous avons repris le flambeau avec très peu de temps pour tout organiser, et avons décidé de nous en occuper chaque année.

Pour l'année 2009/2010, nous avons effectué des sorties en montagne sur une journée à Holzarté, et sur deux jours à Iraty et récemment à Rocamadour et Collonges-la-Rouge.

Des repas ont été également organisés comme le repas de quartier en juin, et l'éclade en août.

Nous avons également participé au vide-grenier, ce qui nous a permis de récolter

des fonds pour garnir notre stand pour le Téléthon.

En association avec les Jardiniers de France, une journée taille de rosiers a eu lieu le 27 novembre.

Pour la future année, nous allons organiser des sorties dans les Pyrénées et le Lot, et nous souhaitons également organiser le 30 avril une journée dédiée au jardin avec le concours des pépiniéristes et artisans d'art locaux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 05 58 82 35 38, l'adhésion est de dix euros par an, le financement des sorties faisant l'objet d'un devis.

Bonne année à tous les membres et futurs membres ainsi qu'à tous les Ychouchois.



L'assemblée générale du 10 octobre dernier, M. Jean PIERROT a été élu au Conseil d'administration. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Comité a été endeuillé cette année par la disparition d'un de ses adhérents, M. Maxime REVELHAS.

Responsable local :

Vice-Président du Comité : Pierre LIZOT (05 58 82 31 33)

Membres du Conseil d'administration :

AUGEREAU Alain (05 58 82 37 90) – Francis BORDESSOULLES (05 58 82 36 53) – Christian DERRIEUX (05 58 82 35 75) – Christian LARTIGAU (05 58 82 39 74) – Jean PIERROT (05 58 82 36 38 uniquement aux heures des repas) – Jean-Pierre VILLENAVE (05 58 82 37 42).

Les membres de la FNACA présentent aux Ychouchoises et Ychouchois leurs meilleurs vœux pour 2011.

Expression Flamenca



Au cours de la saison 2009/2010, l'association « Expression Flamenca » a animé un repas des anciens à Lüe et organisé un Thé dansant à Liposthey. Cela grâce à la vingtaine de danseurs et danseuses conduits par Thérèse et Anaëlle.

Cette saison 2010/2011, c'est avec un effectif de près de cinquante participants (de 4 à 68 ans) que nous avons débuté les cours à la Salle des Fêtes les Mardi :

- de 18 h 30 à 19 h 30 pour les enfants débutants,
- de 19 heures à 20 heures pour les enfants initiés et confirmés,
- de 20 heures à 21 heures pour les adultes débutants,
- de 21 heures à 22 heures pour les adultes initiés et confirmés.

Nous espérons que la troupe évoluera rapidement afin de vous présenter un beau spectacle Sévillan le 28 mai 2011.

Pour de plus amples renseignements, venez-nous voir sur ces créneaux ou prenez contact avec le Président, Gérard Cardenas au 05 58 04 61 05.

Toute la troupe d'Expression Flamenca présente aux Ychouchois et Ychouchoises leurs meilleurs vœux pour 2011.



Ychoux Expression Corporelle

Le « Forum des Associations » nous a permis de rencontrer beaucoup de familles et leurs enfants, merci à la Municipalité pour cette journée de cohésion.

Suite à cette journée et les vacances étant terminées, le Y.E.C. a repris ses activités début septembre avec beaucoup de dynamisme. Bienvenue aux adhérentes, récemment arrivées à Ychoux, qui ont rejoint notre association. Nous espérons qu'elles s'épanouiront dans les différentes disciplines proposées dans notre village.

Quelques petits changements cette saison 2010/2011, (sauf dans nos tarifs qui sont restés les mêmes).

En effet suite à la création d'une nouvelle association de « Danse », le Y.E.C. est revenu à ses premières « amours » la GYM essentiellement.

Nous avons modifié nos créneaux comme suit :

Deux heures de gym, vous permettront de choisir ou de panacher les cours qui vous correspondent le mieux (dans les deux créneaux gym et stretch).

- **Le mercredi de 18 h à 20 h :** (Florence)
 - **1 cours de gym d'entretien adultes :** accessible à toutes et à tous, quel que soit l'âge ou le niveau. Cette activité a pour objectif d'entretenir sa forme physique et musculaire.



– **1 cours de step :** permet d'améliorer la coordination, l'endurance, et de « brûler » beaucoup de calories...

- **Le jeudi de 17 h 45 à 19 h 45 :** (Vévé)
 - **1 cours de gym enfants de 7 à 12 ans :** éveil et découverte de son corps, étape suivie d'une séance ludique qui permet de se dépenser dans la joie et la bonne humeur.
 - **1 cours de stretching :** (Gymnastique douce) ayant pour but d'étirer et d'assouplir l'ensemble de l'organisme.



Ces différents cours connaissent un franc succès. Mesdames : courage et persévérance viendront à bout de tous vos petits « maux »... Pour celles qui le désirent il est encore temps de venir nous rejoindre (2 cours gratuits vous sont proposés).

Pour nous contacter :

Bernadette 05 58 82 38 40

Muriel 05 58 09 50 72

Michèle 05 58 82 31 30.

Ou par mail : yec40@live.fr

Vous pouvez également consulter notre site mis à jour régulièrement : <http://www.yec.vpweb.fr>

Nous vous souhaitons une très bonne année sportive et familiale. Que 2011 vous soit belle et heureuse.

La Présidente
et les membres du bureau.

Association de pêche et de pisciculture

Lors de cette saison 2010, furent organisés, en complément des lâchers de truites bimensuels de mars à septembre :

- la journée des scolaires de la commune qui fut interrompue pour des raisons de météo,
- deux enduros de pêche à la carpe (48 heures non stop) en juin et septembre,
- deux séances d'initiation à la pêche pour les jeunes de l'accueil de loisirs,
- un lâcher de truites pendant les fêtes par le comité des fêtes.

Si la fréquentation et la population des pêcheurs se sont accrues, les abus et les fraudes ont malheureusement progressé. Par décision de l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue le 18 septembre 2010 au local de l'aire de pique-nique du Lac des Forges, les contrôles seront renforcés en 2011 et pourront générer des sanctions.

Une démarche d'amélioration de l'environnement du lac est engagée en partenariat avec la mairie. Elle s'est concrétisée par une nouvelle signalisation, une modification des aires de stationnement et d'information.

Prochainement, une réhabilitation de l'écluse sera opérée sous la responsabilité de la communauté de communes des Grands Lacs.

Pour répondre à une demande d'initiation à la pêche, nous invitons les intéressés et les parents à contacter l'association.

Les membres du bureau vous présentent les meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Sports Loisirs Ychousois

Chères Ychousoises, Chers Ychousois,

Le Maire et le Conseil Municipal nous ont offert une superbe salle polyvalente et avec deux amis, nous avons décidé de créer une association sportive pour pratiquer du sport loisir, c'est-à-dire pas de compétitions, pas de nécessité de résultats, juste le plaisir de faire du sport. Pour cela, nous vous donnons rendez-vous le mardi soir de 20 heures à 23 heures pour la pratique du badminton et le jeudi de 20 heures à 23 heures pour la pratique des sports collectifs. Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 19 72 06 74.

Le bureau et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011.

Le Président, Pierre ECHANIZ.



Petits Pas des Landes

Cette année, une nouvelle association est née à Ychoux « Petits Pas Des Landes ».

Présentation du bureau :

Président : M. Jean-Claude GERMAIN

Trésorière : M^{me} Lucille BEBRUYNE

Secrétaire : M^{elle} Christine BONJARDINI

Chargée de diffusion des spectacles : M^{lle} Soraya MENAIAIA

La danse peut donc continuer dans notre village, et toujours avec notre chorégraphe « préférée » Isabelle GERMAIN, avec en plus cette année de la Danse Orientale, qui a déjà un grand succès.

Comment, vous voulez danser mais vous n'osez pas ? N'hésitez plus, consultez le tableau des horaires et venez essayer le cours qui vous tente, vous ne serez pas déçus, ambiance assurée !!!

Petits Pas Des Landes, c'est aussi de nouveaux projets dans le monde du spectacle, qui sont en cours de réalisation tel que :

La création d'une compagnie de danse africaine ; tel que le Yé Country actuellement en place, grâce aux fidèles adhérents !!

Afin de créer et de promouvoir des spectacles dans la région mais aussi des stages de danse, des initiations et du coaching.

Petits Pas Des Landes remercie la municipalité d'Ychoux, les adhérents, les bénévoles... et vous souhaite à tous une agréable année 2011.

Isabelle Germain 06 29 07 29 29 – Première séance gratuite

Lundi : Salle des Fêtes

17 h 30-18 h 30 6/8 ans (débutant/inter) Modern'

18 h 35-19 h 35 Africain enfants

19 h 40-20 h 40 Répétitions compagnie

20 h 45-22 h 00 Africain adultes

La Boule des Pins

Bonne année 2010, surtout pour nos jeunes.

• 1 titre de VICE-CHAMPIONNE des LANDES en Tête à Tête, obtenu par Cynthia ROCHAT.

3 de nos jeunes associés à 3 du BAS Mimizan ont remporté la coupe INTER DISTRICT JEUNES :

- Cassandra BEDOUCH
- Cynthia ROCHAT
- Jean-Didier ETCHEVERRIA.

Pour les seniors :

– En Coupe des Landes, ils ont été battus en 1/4 de finale par le BAS Mimizan.

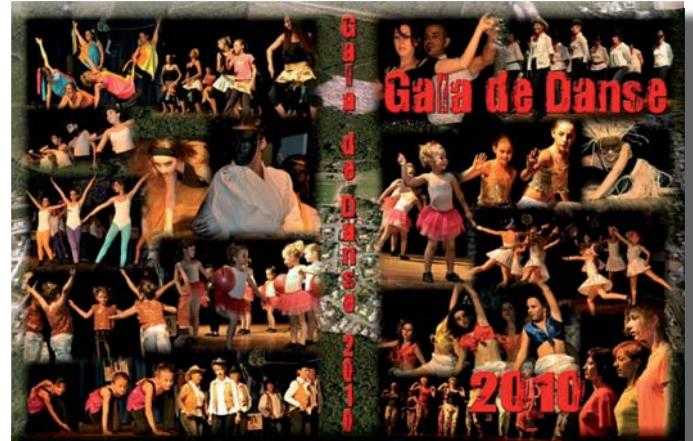
– En coupe du district, nos Vétérans prennent la troisième place.

– En concours officiels, quelques bons résultats sont à signaler.

Concours organisés :

– Samedi 13 février : challenge du Born en doublettes

– Dimanche 16 mai : qualification France Tête à Tête Seniors qualification Départemental Doublettes Féminines



Mardi : Salle des Fêtes

16 h 15-17 h 15 Claquettes pour tous

17 h 30-18 h 30 9/10 ans (Débutant/inter) Modern'

Parc des Associations

19 h 00-20 h 00 Country (débutant)

Mercredi : Salle des Fêtes

14 h 00-11 h 45 Eveils (5/6 ans)

Éveil à la danse Modern'

14 h 55-15 h 55 Pré-Ados (10/12 ans)

New Jazz Funk-Modern'

16 h 05/17 h 35 Aos (confirmé)

New Style

20 h 00-21 h 00 Modern' ou Orientale adultes

Judi : Salle des Fêtes

20 h 00-21 h 00 Country (confirmé)

21 h 00-22 h 00 Répétitions Yé country

Pour tous renseignements, contactez :

Jean-Claude Germain : 05 58 82 35 16 / 06 29 07 29 29

Lucille Debruyne : 06 83 46 56 93

Christine Bonjardini : 06 67 87 50 18



– Jeudi 20 mai : concours officiel en Triplettes Vétérans

– Samedi 21 août : challenge Serge GAS-TALDELLO, en souvenir du fondateur de club.

Pour les fêtes locales :

– Samedi 14 août : Challenge Jean-Dubos en souvenir de notre camarade,

– Dimanche 15 août : Concours en doublettes ouvert à tous.

Entraînements :

– pour les seniors le MARDI et VENDREDI de 14 h 30 à 18 heures,

– pour les jeunes le MERCREDI de 14 h 30 à 17 heures.

Toute personne désireuse de pratiquer la pétanque sera la bienvenue.

Contact : Alain Clavé – 05 58 82 31 73

La Boule des Pins vous souhaite une bonne et heureuse Année 2011.



Budo-club ychouxoï

L'année 2011 commence pour le Budo avec optimisme.

La proximité de notre nouvelle salle polyvalente et la journée des associations de septembre semblent avoir porté ses fruits sur l'occupation du dojo.

Section Aïkido

La section Aïkido montre une augmentation des effectifs enfants (7 à 13 ans) et adultes. Malgré l'absence de notre enseignant principal Frédéric pour des problèmes « mécaniques » passagers, Sandra mène de main de Maître le suivi des cours des adultes et avec Damien celui des enfants.

Les horaires restent identiques :

– **Les enfants** le mardi de 18 h 30 à 20 heures et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30,

– **Les adultes** le mardi de 20 heures à 21 h 30 et le vendredi de 19 h 30 à 21 heures.

8 bonnes raisons de se mettre à l'aïkido :

En japonais, *aïkido* signifie littéralement « voie de l'énergie et de l'harmonie ». Normal, puisque cet art martial ne se pratique pas contre l'autre, mais avec lui ! Ici, il n'y a pas d'adversaire, mais un partenaire dont il convient avant tout de neutraliser l'agressivité, le but étant de calmer plutôt que de frapper. On pratique à mains nues, ou bien avec des armes (sabre ou *ken*, bâton ou *jo*, couteau ou *tanken*). Leur utilisation est sans danger puisque, non seulement elles sont en bois, mais leur emploi est très codifié, afin d'éviter tout risque de blessures. Pour preuve, les pratiquants ne portent pas de protections. Petit ou grand, débutant ou confirmé, chacun peut donc tirer profit de cet entraînement.

1) Il aide les enfants à mieux connaître leurs corps... L'apprentissage de l'aïkido peut commencer dès l'âge de 6 ou 7 ans, de façon ludique. Activité socialisante, elle favorise la découverte du corps, la maîtrise de l'équilibre, la coordination et la latéralisation, sans oublier la découverte de valeurs morales à travers un code bien précis (politesse, sincérité, respect, amitié et contrôle de soi).

2) ... et renforce le cœur. La séance d'entraînement se déroule de manière

progressive. Après un échauffement collectif fait d'assouplissements et de préparations, on aborde les enchaînements à deux. D'abord lentement, puis de plus en plus vite, pour arriver à un rythme intense. Lors de l'attaque, on tente d'utiliser les mouvements du partenaire pour le projeter au sol ou l'immobiliser. Ces mouvements sont répétés plusieurs fois avant d'inverser les rôles. Résultat, un excellent cardio-training. La fin du cours invite à un calme grâce à des mouvements respiratoires et à des étirements.

3) la concentration, l'équilibre et la coordination s'améliorent. Règle numéro un de l'Aïkidoka : se déplacer et observer pour trouver l'endroit et le moment précis qui lui permettront d'utiliser la force de son partenaire pour la dévier, la retourner contre lui et provoquer ainsi son déséquilibre. D'où la nécessité d'être vigilant, d'avoir suffisamment développé son sens de l'équilibre et une bonne coordination.

4) On gagne en souplesse et en sensibilité. L'aïkido requiert une souplesse à la fois articulaire et musculaire. Les torsions, les rotations et les déplacements sollicitent toutes les articulations, tandis que les roulades et les chutes exigent une grande décontraction musculaire. Progressivement, on apprend à se détendre pour gagner en amplitude et en puissance.

5) Il tonifie le corps. L'aïkido renforce tout l'organisme et, notamment, la ceinture abdominale, indispensable pour la stabilité et les rotations du bassin. Il sollicite les muscles des hanches, les fessiers et les quadriceps (muscles situés à l'avant des cuisses) utilisés dans les mouvements de flexion et d'extension des jambes. Le haut du corps n'est pas en reste : les épaules et les bras sont tonifiés par les nombreuses saisies et prises, et par le maniement du bâton ou du sabre quand on pratique avec une arme.



6) Il redresse le dos... L'alignement du haut et du bas du dos est indispensable pour permettre au corps de bouger en harmonie. Les muscles de la colonne vertébrale s'en trouvent renforcés et permettent ainsi un bon maintien de l'épine dorsale.

7) et améliore la respiration. Omniprésente, la respiration abdominale facilite une meilleure ventilation et augmente la capacité pulmonaire. Lente et profonde, elle s'accompagne généralement d'une expiration sonore par contraction du diaphragme pour aider les pratiquants à souffler au bon moment.

8) Pour l'esthétique. Les mouvements fluides, les enchaînements variés, parfois étonnamment rapides, donnent à cet art un esthétisme fascinant. Une sorte de chorégraphie pratiquée en kimono ou *keikogi* blanc. Les aïkidokas plus avancés se drapent dans le *hakama*, sorte de jupe-culotte très ample, noire ou bleu marine. Côté ceinture, elle est blanche ou noire : contrairement au judo où elle change de couleur en fonction du niveau, ici, aucun signe ne montre que l'on progresse en grade ou *kyu*. Au total, six *kyu* (validés par deux examens annuels) séparent la ceinture blanche de la noire.

En espérant que de nouveaux adeptes nous rejoignent, bonne et heureuse année à tous.

Le Bureau.



Section Taiji Quan

Cette section du Budo Club Ychouois vous propose une pratique en groupe du Taiji Quan et du Qi Gong. Ces disciplines plusieurs fois millénaires, recherchent l'harmonie entre corps et esprit. La pratique régulière de ces techniques améliore la condition physique et agit favorablement sur le mental.

Il existe plusieurs formes de Taiji Quan. Celle que nous pratiquons à Ychoux est la forme YANG, l'une des plus répandues dans le monde. Art martial à l'origine, elle a évolué au cours des siècles, pour devenir ce long et lent enchaînement de postures dont chacune peut avoir une application martiale.

Le Qi Gong, apparu en Chine il y a plus de 5 000 ans, est un travail de recherche sur l'énergie. Nous pratiquons cette discipline sous l'égide du Dr Etchetto, médecin acupuncteur et enseignant en Arts énergétiques et martiaux Chinois.

Le groupe est toujours animé par Caroline, Claude et Georges, il se retrouve au dojo municipal le jeudi de 18 heures à 20 heures et le samedi de 10 h 30 à 12 heures. **Conditions pour partager avec nous cette passionnante recherche du mieux être physique**



et psychique : avoir au moins 16 ans, fournir un certificat médical et acquitter la somme de 40 euros pour l'année.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous.

Cyclo-club

Bientôt trentenaire, le cyclo-club ychouois accueille toutes les personnes désireuses de faire du cyclotourisme ou du cyclo-sport.

Le club est ouvert à tous : homme ou femme, débutant ou cycliste chevronné, jeune ou vétéran.

En 2010, nous avons effectué environ 50 000 km sur des parcours très variés. On a pu noter une bonne assiduité lors des entraînements et ce quelles que soient les conditions météorologiques.

Les randonnées Ufolep organisées à Pontonx, Eugénie-les-Bains, Tyrosse, Mimizan, ou Léon nous ont permis d'apprécier la diversité de notre département. Cette année encore, notre club devrait figurer en bonne position dans le classement.

Les trois coursiers de notre club se sont fait plaisir en participant à une dizaine d'épreuves à Labouheyre, Lugos, Pissos, Sabres, Bias... L'équipe des coursiers sera sans doute plus étoffée en 2011.

Enfin, on a pu voir le maillot d'Ychoux sur 8 cyclo-sportives :

- le Tour des Bastides,
- la Luis Ocaña (Mont-de-Marsan),
- la Quebrantahuesos (Espagne),

- l'Ariégeoise,
- la Hubert Arbes (Lourdes),
- l'Étape du tour (Pau-le Tourmalet),
- la Pierre Jacques en Barétous et
- la Larra-Larrau.

Ces cyclo-sportives, épreuves contre soi-même plutôt que contre les autres, sont l'occasion de rouler sur des routes magnifiques et d'engranger mille anecdotes. On signalera le podium obtenu par notre féminine sur la Luis Ocaña.

En interne, nous avons organisé trois sorties en montagne sans oublier de profiter de la gastronomie locale et de panoramas inoubliables. Dancharria, Tardets et Larceveau furent les lieux de départ de ces randonnées avec les cols d'Ispeguy, d'Otxondo, de la Pierre-Saint-Martin, le port de Larrau ou le Burdinkurutcheta... au menu. Un entraînement régulier permet de se faire plaisir même sur les pentes de ces redoutables cols.

Sur Ychoux, nous avons participé en nombre au Téléthon, à la journée des Grands Lacs à vélo et au tour du village lors des fêtes du mois d'août.



Les sorties d'entraînements sont programmées le mercredi et le dimanche. Autour d'Ychoux, nous avons la possibilité d'effectuer 30 circuits différents. Un blog <http://cyclo-choureur.blogspot.com/> permet de suivre l'actualité de notre club.

En 2011, l'effectif du club augmentera sensiblement. Nous aurons sans doute autant de projets mais chacun reste libre de participer sans contraintes aux sorties. Nous espérons faire partager notre passion au plus grand nombre.

Nous remercions nos fidèles sponsors et la municipalité sans qui le club ne pourrait pas être aussi actif.

Les membres du cyclo-club souhaitent une bonne et heureuse année 2011 à tous les Ychouoises et Ychouois.

Vincent Loubère, 06 89 17 03 33

Les copains d'accords

L'association « Les Copains d'accords » a pour vocation l'animation de soirées dansantes, thés dansants, mariages, apéritifs, concerts... Cette formation sera pleinement opérationnelle fin du premier trimestre 2011.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Monsieur Daniel MORENO au 05 58 82 13 06.



Ychoux Olympique Rugby

Président :	Jacques MARGARITI	06 81 22 00 01
Vice-président/Trésorier :	Victor LOURTIES	06 82 85 79 67
Secrétaire Général :	Guy MARMIN	05 58 82 35 26
Adjointe :	Éliane GORSKY	05 58 82 33 04
École de Rugby :	Patrice DEBRUYNE	06 83 69 73 17
Secrétaire École de Rugby :	Claudine Arnoux	06 03 49 73 11

Après un début de saison honorable, les Seniors ont souffert d'un effectif trop juste pour pallier aux blessures importantes de quelques-uns de nos meilleurs éléments, dont la spécificité du poste nous a fait cruellement défaut.

De plus, les absences inexplicables et inexplicables de quelques « insouciantes » ont fragilisé un peu plus nos troupes, et ont contraint nos entraîneurs à déclarer trois fois forfait avec l'Équipe Réserve, ce qui est inadmissible.

Le Rugby est un sport d'équipe, qui se pratique avec courage et abnégation. Il véhicule des valeurs humaines que tout joueur doit adopter. Et parmi ces valeurs, il y a le Respect.

Le respect des arbitres, bien sûr, des adversaires, évidemment, mais aussi des partenaires et des dirigeants qui, eux, ne sont jamais forfaits pour s'occuper d'eux ! Après une fin de saison précoce, faute de qualification, nous avons eu le plaisir de constater la très bonne réaction de certains de nos joueurs et entraîneurs, qui

ont pris leurs bâtons de pèlerins pour revigorer les troupes, et se mettre en quête de recrutement.

Leurs efforts ont été récompensés, au-delà de nos espérances, puisque notre effectif a considérablement gonflé avec l'arrivée de nouveaux joueurs, le retour d'anciens, et la présence de tous.

Merci à Gérard Boscadas, Philippe Marmin, Fabrice Fort, Sylvain Louis, Frédéric Castagnède, et bien d'autres encore, d'avoir réveillé tout ce petit monde, qui avait tendance à s'endormir.

La saison 2011 arrive, et les premiers résultats nous prouvent que la machine est bien lancée, que la mayonnaise a pris entre anciens et nouveaux joueurs, et que le message de nos entraîneurs a bien été perçu.

Nos Juniors, eux aussi, ont effectué une saison en demi-teinte, avec un effectif doté de nombreux « 1^{re} année », et n'ont pas connu la joie des phases finales comme ils l'avaient connue la saison précédente. Ils seront plus aguerris en 2011,



Boucliers remportés par les cadets

et retrouveront, à n'en pas douter, le chemin des podiums.

Quant à nos Cadets, ils représentent notre gloire et notre fierté, avec une saison tonitruante, et trois finales à leur actif :

La première, en Rugby à 7, perdue d'un petit point contre Bègles (CABBG).

La deuxième, en Championnat de Côte d'Argent, gagnée contre l'entente Mimizan/Labouheyre (BHL).

Enfin, la troisième, en Championnat d'Aquitaine, gagnée au détriment de Gabarret.

Trois finales, deux victoires, quoi dire de plus, sinon Bravo à tous, et félicitations aux entraîneurs, Philippe Cazade et ses collègues Parentissois.

Merci à Luc Scotto et Philippe Castagnède d'être venus prêter main forte à Philippe Cazade pour la saison 2011, et souhaitons-leur autant de réussite !

Et pour finir, notre École de Rugby, emmenée par Alain Gautier et Patrice Debruyne, toujours aussi performante, a participé à plusieurs tournois dont elle a ramené tant de coupes, que les étagères du Club-house ne peuvent plus les contenir !

Que fut belle, malgré la pluie du matin, cette journée du 16 octobre où plus de 10 écoles de Rugby et leurs 700 enfants et éducateurs, ont foulé la pelouse du Stade d'Ychoux, et se sont quittés en disant : « à l'année prochaine, c'était super ! »

Avant de remercier le Conseil Municipal de son soutien, nous aurons une pensée pour Henri Bordessoulles et Guy Roumégous, secrétaire et président de « l'amicale des supporters de Ychoux Olympique », qui nous ont aussi accompagnés jusqu'à leur dernier souffle, avec amour et générosité.



Victoire des cadets à Roquefort en Championnat de Côte d'Argent

Victor LOURTIES.



Ychoux HandBall Club

Dernière née des associations sportives ychouxoises, le YCHOUX HANDBALL CLUB a vu le jour au mois de février 2010 à l'initiative de quelques mordus, un peu fous peut-être, pour mettre en route un club de hand dans un département où rugby et basket sont rois.

La salle polyvalente venait tout juste de se terminer et ce magnifique outil de trmatchavail a été un argument incitatif supplémentaire pour nous lancer dans cette aventure et amener ainsi notre pierre au développement du handball landais.

Notre gymnase, une des plus belles et des mieux adaptées des salles landaises, laisse bouche bée les clubs visiteurs et même le grand club professionnel girondin de Mios, avec qui nous entretenons des relations amicales, envie nos installations.

On démarre la saison 2010/2011 sur les chapeaux de roue, avec presque 90 licenciés, principalement dans les catégories de jeunes, à quantité quasiment égale de garçons et de filles.

Mais nous sommes encore en rodage et il est inutile de précipiter le mouvement ; c'est pourquoi 3 équipes de jeunes seulement ont été engagées pour cette saison dans les divers championnats landais.

- Une école de handball (moins de 9 ans mixte),
- Une équipe de moins de 11 ans mixte,
- Une équipe garçons de moins de 13 ans.

Les entraîneurs de toutes les équipes suivent des stages de formation conduisant au diplôme fédéral d'éducateur de handball.

Nous avons mis en place une école d'arbitrage sous la houlette de Thierry.

Avec l'aide de la Ligue d'Aquitaine, nous sommes intervenus en milieu scolaire pour initier les enfants de l'école primaire à la pratique du hand. Merci au Directeur et aux enseignants qui ont joué le jeu.

Le **match de gala** organisé au mois d'août, opposant deux équipes féminines évoluant au plus haut niveau français (**Mios et Cergy-Pontoise**) a permis de mieux faire connaître le handball aux gens d'ici. Pas évident à mettre en place, mais ce fut une véritable réussite dans un gymnase archicomble. Avant ce match s'est déroulée une **petite cérémonie de baptême** où notre adorable marraine, Myriam Korfanty, a remis symboliquement les maillots rouges et blancs à nos jeunes de l'école de hand qui avaient les yeux émerveillés d'être face à une championne du monde.

Le Comité des Landes et la Ligue d'Aquitaine ont compris notre sérieux pour nous confier au mois de mai (samedi 28) l'organisation des finales



de coupes des Landes dans toutes les catégories. Il y aura en plus ce jour-là un regroupement des écoles de hand des 12 clubs landais.



Beaucoup de boulot a été accompli en moins d'un an, mais nous devons songer maintenant à une nouvelle étape de notre structuration et de notre développement. Il faut, entre autre, augmenter nos effectifs, continuer à améliorer la qualité de nos entraîneurs par la formation.

Cette année encore, le maximum de nos efforts se portera sur la formation des jeunes. Nous sommes parfaitement conscients de la somme de travail que représente pour nous l'éducation sportive mais nous persévérons dans cette voie car nous savons que les jeunes constituent la richesse et le capital inestimable de notre club.

Pour cela je compte sur l'aide de toutes les bonnes volontés qui voudraient se joindre à nous et je sais que chacun s'efforcera de faire le maximum.

Merci à Monsieur le Maire et aux élus qui ont su être à notre écoute, qui nous ont soutenus dans cette aventureuse entreprise.

Merci à nos partenaires pour leur générosité.

Merci aux parents pour le transport des enfants.

Merci aux dirigeants bénévoles qui encadrent les différentes équipes.

Puissent, tous nos adhérents, en y mettant tout leur cœur et toute leur passion, trouver une partie de leur bonheur au sein de la grande famille du handball.

C'est là le vœu que je formule... Bonne année à tous.

Claude LAMUE.

Composition du Conseil d'administration :

Président : Claude LAMUE (responsable commission sportive-partenaire) ; **secrétaire** : Martine ROUMEGOUS ; **trésorier** : Julien NEGRINI (entraîneur section loisir) ; **membres** : Michel VALEN (partenariat), Sarah DUBOS (responsable commission technique, entraîneur – de 11 ans), Éric BRETHERS (responsable matériel, entraîneur – de 13 ans), Alexandra NEGRINI (responsable école de hand), Chrystel GHESQUIERE (communication intérieure et extérieure), Thierry BRODE (responsable arbitrage).





Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie

Gardien : Monsieur PLASSIN

Téléphone déchetterie : 05 58 09 50 76

HORS SAISON (du 01.01.2011 au 14.06.2011)		EN SAISON (du 15.06.2011 au 14.09.2011)	
Lundi	de 9 heures à 12 heures	Lundi	de 9 heures à 12 heures
Mercredi et vendredi	de 13 h 30 à 18 heures	Mercredi et vendredi	de 13 h 30 à 18 heures
Samedi	de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures	Samedi	de 9 heures à 12 heures de 13 h 30 à 18 heures

À noter que la Commune met à disposition une benne pour ramasser les déchets végétaux triés. Coût location de la benne : 32,00 €

Utilisation des containers

Rappelons qu'ils ont été installés pour y déposer uniquement des ordures ménagères en sac et non matelas, vieux téléviseur, emballage divers.

Pour ces autres déchets, il suffit de se rendre à la déchetterie où des bennes adaptées à recevoir ces produits et bien d'autres sont à votre disposition.

La Municipalité tient à vous informer qu'elle reste à votre écoute pour tout problème relatif au ramassage des ordures ménagères et pour transmettre l'information au SIVOM des cantons du Pays du Born. Si vous remarquez qu'un container est abîmé, qu'il déborde, etc., n'hésitez pas à nous en faire part.

POINT TRI

Dépôt dans les containers placés aux endroits suivants :

- rue Francis-Planté (parking P. L.)
- rue Brémontier
- rue des Écoles (Château d'eau)
- rue des Arbousiers
- déchetterie
- Salle des Fêtes

Rappel : ne rien laisser au pied de ces containers (cartons par exemple)

Distribution sacs ordures ménagères

L'annonce des jours de distribution sera publiée par affichage dans tous les commerces locaux ainsi que sur le site de la commune.

Muni de votre redevance, les sacs devront **IMPÉRATIVEMENT être pris au DÉPÔT COMMUNAL**, où une permanence sera assurée.

Fichier redevance ordures ménagères

Afin de pouvoir mettre à jour le fichier des redevables et ainsi transmettre des informations actualisées au SIVOM, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser à la Mairie **avant le 31 décembre de l'année en cours** pour tout changement d'adresse, de locataires, de modification dans la composition du foyer...

Les nouveaux habitants sont également priés de venir se présenter en Mairie.

Rappel : la redevance est due pour l'année entière (acompte et solde) par l'occupant au 1^{er} janvier de l'année en cours, même si l'habitation n'est plus occupée en cours d'année.

Éclairage public

Si vous constatez qu'un lampadaire ne fonctionne pas, merci d'en informer la Mairie, qui avisera le SYDEC, organisme chargé de l'éclairage public.



L'Agenda d'Ychoux

MAIRIE

Téléphone : 05 58 82 36 01 • Fax : 05 58 82 35 46
 Mail : mairieychoux@wanadoo.fr
 Site Mairie : www.mairie-ychoux.com

Horaires d'ouverture au public :

- Matin : de 8 heures à 12 heures
- Après-midi : de 14 h 30 à 17 h 30
- sauf le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

LA POSTE

Téléphone : 05 58 82 36 39
 Départ du courrier :
 du lundi au vendredi à 15 h 15 • le samedi à 11 h 15

SNCF

Informations et réservations au 05 58 82 35 19

URGENCES

Pompiers 18
 SAMU 15
 Gendarmerie 17
 Centre anti-poison 05 56 96 40 80

TRANSPORT DES GRANDS LACS

Ambulances-Taxi-Autocar
 Fabrice LAPASSOUZE
 77, rue Félix-Arnaudin
 Secrétariat : 05 58 82 32 10
 Fax : 05 58 08 35 74

CENTRE DE SANTÉ

8, rue des Écureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Serge COUSSERAN 05 58 82 39 77
 Pierre MARSAUD 05 58 82 35 92

AIDE MÉDICALE D'URGENCE

(nuit, week-end et jour férié) 05 58 44 11 11

CABINET D'INFIRMIÈRES

Françoise DUBOIS 05 58 82 33 77
 Patricia MARTINEAUD

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON 05 58 82 32 01

PHARMACIE

10, rue des Écureuils
 SELARL SION 05 58 82 35 82

ORTHOPHONISTE

Marie-Claude ROUSSE 05 58 78 59 83
 3, rue des Ajoncs

DENTISTE

Brúno MORIUSER 05 58 09 57 76
 14, rue Emmanuel-Delbousquet

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GÉNÉRAL

Martine LEGRAND Le mardi après-midi
 (sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Commune : www.mairie-ychoux.com

Associations ychouvoises

Associations	Président	Adresse	Téléphone
Accidentés Mutilés du Travail	Lourties Victor	10, rue Chambrelent	05 58 82 37 06
Amicale des Retraités	Duburcq René	7, rue des Roses	05 58 82 31 96
Amicale Sapeurs Pompiers	Noailles Danielle	Caserne des pompiers	05 58 82 32 76
Amicale des Supporters YO			
Ball-Trap	Chérici Georges	22, rue Brémontier	05 58 82 39 32
Budo Club Aïkido	Marsaud Pierre	5, rue du Vieux-Bourg	05 58 82 35 92
Club Yoga du Born	Loubère Hélène	4, rue des Lilas	06 89 17 03 33
Comité des Fêtes	Lapassouze Fabrice	10, rue Brémontier	06 84 53 61 57
Compagnie « O fil du vent »	Remazeilles Karine	1208, chemin de Malet	06 89 17 03 33
Cyclo-Club	Loubère Vincent	4, rue des Lilas	06 89 17 03 33
DFCI	Daunesse Jean	1113, route de Lavigne	
Donneurs de Sang	Larnaudy Joël	40600 BISCARROSSE	06 08 35 27 01
Expression Flamenca	Cardenas Gérard	40160 PARENTIS	05 58 04 61 05
FNACA – Tunisie Maroc	Lizot Pierre	9, avenue Larreillet	05 58 82 31 33
La Boule des Pins	Clavé Alain	6, avenue des Chardonnerets	05 58 82 31 73
Les Loustics	Pelissier Valérie	2, rue Brémontier	
Les As d'Ychoux	Echaniz Pierre	1266, route de Lavigne	06 19 72 06 74
Les Copains d'Accords	Moreno Daniel	304, Rte des Grands-Champs	05 58 82 13 06
Les Pourpiers	Lespès Florence	3, impasse Nadège	05 58 82 35 38
Médaillés Militaires	Girard Jean	19, avenue des Chardonnerets	05 58 82 37 81
Petits Pas Des Landes	Germain Jean-Claude	7, rue de la Pompe	05 58 82 35 16
Secours Catholique	Scotto Renée	32, rue Félix-Arnaudin	05 58 82 37 32
Société de Chasse	Margariti Patrick	91, chemin de Malet	05 58 82 33 08
Société de Pêche	Vigreux Jean-Paul	Rue Félix-Arnaudin	06 88 94 04 95
Sports Loisirs Ychousois	Echaniz Pierre	1266, route de Lavigne	06 19 72 06 74
Tennis-Club	Rogée Françoise	5, rue des Écoles	06 79 22 83 55
Union Nle Combattants	Bascouert Robert	40160 Parentis	
Ychoux Expression Corporelle	Tarrade Bernadette	Rue des Écoles	05 58 82 38 40
Ychoux Handball Club	Lamue Claude	21, rue des Écoles	05 58 82 37 09
Ychoux Olympique Rugby	Margariti Jacques	89, chemin de Malet	05 58 82 31 57



www.mairie-ychoux.com

